L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 11 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

Par Vincent & Co, à leurs salles d'encan—Grande vente à crédit, de soieries noires et en couleur, gros de [illegible], drap de France, marchandises sèches, parapluies, etc.

Par Eug. Tourné, au Importers' Warehouse, face au fleuve, entre les rues St-Louis et Conti—315 futailles et caisses de Vin rouge, Burgundy Port, Sherry, Vermouth, etc.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, 45 et 47 de la rue de la Vieille-Levée—Vente sans réserve, de bottes, souliers et brodequins, congress, malakoffs, [illegible] et Jersey, reçus directement du Nord.

Par B. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, poêles, batteries de cuisine, et [illegible] de lits de cottage. Et aux écuries Nos 213 et 215 rue Gravier, entre Baronne et Dryades, chevaux, mulets, véhicules, etc. Chevaux et poneys du Texas.

Par J. Dajan Jr., aux écuries de F. Elmer, rue Gravier: beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires: beaux mulets, buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Par O. Valeton, à 1 heure, en face du marché aux légumes—Un bateau de plaisance.

Par O. Valeton, au No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins—Jambons, épaules, bœuf et porc salés, graisse, beurre, huile, fromage, vins de toutes qualités, etc., et rye whisky.

Par [illegible] de Feriet, à 11 heures, continuation de la vente du fonds de magasin de L. Breton, rue de Chartres, No [illegible]—Vente spécialement pour ces dames.

Par D. E. Murphy, au No 47 rue des Magasins—[illegible].

Par Francis Fernandez, au coin des rues Chartres et St. Louis—Marchandises sèches et articles divers.

Par J. A. Heitz, à sa salle d'encan, de la rue de la Douane—Marchandises sèches et de fantaisie, articles et marchandises pour modistes, [illegible], linge fait.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turola, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.........Rue des Remparts.........185

ATTENTION!

Nous sommes priés d'annoncer aux dames que la grande vente de [illegible] chapeaux, [illegible] de prix, manteaux, robes et confections de dames sera continuée ce matin, à 11 heures, au magasin de modes de M. Le Breton, coin Chartres et Douane, par le ministère de M. de Feriet, encanteur.

Grande vente de chaussures.—MM. Louis Stein & Bro. vendront vendredi, [illegible] du courant, à [illegible] heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No [illegible] caisses de bottes, souliers et brodequins, venant des premières fabriques du Nord et de qualité supérieure. Cette vente est digne de l'attention du commerce [illegible] trouver des chaussures [illegible] qui est potentielle.

ATTENTION!!

[illegible] futailles et caisses Vin Rouge, Burgundy Port, Sherry, Valette, Vermouth, etc., seront vendues aujourd'hui, à 11 heures A. M., au Importers' Bonded Warehouse, pour clôture de consignations. Voir les avis d'encan par Eugène Tourné.

Dernière chance.—Vendredi, 12 du courant, à 11 heures du matin, M. D. F. Murphy vendra la balance de son grand assortiment d'articles d'utilité et d'ornement. Voyez son annonce à la page des encans.

Habits, Linge Fait et Chapeaux.—Aujourd'hui, jeudi, 11 du courant, MM. Hoffman, Marks & Co. vendront dans leur salle de la rue de Chartres No 38, à 10 heures du matin, 650 [illegible] et 150 douzaines de chapeaux. Le tout comprend un bel assortiment, choisi avec soin pour le commerce de cette place. Nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur cette vente qui est sans réserve.

THEATRES.

Aujourd'hui jeudi.

THÉATRE DE L'OPÉRA—Le Trouvère, opéra de Verdi, en 5 actes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Chants et exercices sur le trapèze.

THÉATRE ST CHARLES—Rory O'Moore.

THÉATRE DES VARIÉTÉS—Représentation de Mlle Rachel Johnson.

CIRQUE ET MÉNAGERIE, Cercle Tivoli—Exercices équestres.

Les Problèmes Financiers.

Il est évident que le moment approche où la double question de la conversion de la dette et de la reprise des paiements en espèces doit recevoir une solution. Les plans abondent de tous côtés, et il se fait, dans les sphères financières de New York, un remue-ménage qui annonce qu'on s'attend prochainement à quelque innovation. Il est sérieusement question d'un nouvel emprunt à quatre pour cent, emprunt qui aurait pour objet la conversion d'une partie de la dette fédérale. On doit donc croire que le Congrès sera saisi, dès le mois de décembre prochain, de ces importantes questions financières.

Dans les discussions auxquelles donnent lieu les problèmes dont il s'agit, il est à remarquer que les faiseurs de projets ne sont pas d'accord sur le point de savoir si la reprise des paiements en espèces doit précéder la conversion de la dette, ou si c'est le contraire qui doit avoir lieu. Il nous a toujours semblé que ces deux mesures devaient être simultanées, la première n'étant pour ainsi dire que le corollaire de la seconde.

M. Boutwell a perdu un temps précieux, depuis son entrée au ministère des finances, et sa politique n'a guère eu d'autre résultat que de favoriser l'agiotage. Il est temps qu'il change de système et qu'il entre dans une voie différente de celle qu'il a suivie jusqu'à ce jour, sans quoi l'état anormal dans lequel le pays est resté depuis la paix se prolongera indéfiniment.

Les optimistes prétendent que le budget des États-Unis peut être équilibré de façon à laisser chaque année au Trésor un excédant de cent millions de dollars disponible et que l'on peut appliquer au rachat de la dette. Nous ne sommes pas de l'avis de ceux qui veulent faire supporter à la génération présente tout le poids de la dette actuelle qui est de deux milliards et demi de dollars en chiffres ronds, et nous croyons que cinquante années constituent le terme le plus rationnel à fixer pour l'extinction graduelle de cette dette. Voici l'exposé officiel de la dette publique au 1er novembre:

Dette portant int. en or........	$2,107,9[illegible],800
Intérêts échus........	32,121,8[illegible]
Dette portant int. en papier........	61,6[illegible],000
Intérêts échus........	1,211,[illegible]
Titres échus et non présentés au remboursement........	4,78[illegible]
Dette ne portant pas d'int........	421,880,[illegible]
TOTAL........	$2,6[illegible],4,711
A déduire: Encaisse du Trésor dont $110,[illegible] en espèces, $[illegible] en papier, et $14,280,[illegible] en obligations du fonds d'amortissement........	188,5[illegible],751
TOTAL réel du passif........	$2,4[illegible],131,1[illegible]

Pendant le mois de novembre, le Trésor continuera ses ventes d'or et ses achats d'obligations fédérales. Il vendra trois millions de numéraire, et avec le produit de cette opération, il achètera dix millions de five-twenties qui viendront s'ajouter aux soixante cinq millions d'obligations déjà dans le fonds d'amortissement. Lorsque le Congrès entrera en session, la totalité des obligations rachetées sera donc de soixante quinze millions de dollars.

M. Boutwell peut être très fier de ce résultat, mais nous croyons que c'est une misérable politique que celle qui consiste à racheter chaque mois quelques millions d'obligations en mettant le gouvernement à l'indigence [illegible] sur l'or.

Comme on le voit par l'état qui précède, la dette flottante ne portant pas d'intérêt s'élève à plus de 421 millions. En ajournant indéfiniment l'extinction de cette dette, pendant que le gouvernement vend son or pour racheter des obligations non exigibles, M. Boutwell fait plus de tort que de bien au crédit des États-Unis, car il fait tout simplement faillite aux porteurs de greenbacks et de certificats. La première obligation du gouvernement est de racheter son papier-monnaie, et la situation du Trésor est assez prospère, en ce moment, pour lui permettre de le faire.

Le moyen le plus simple pour arriver à ce but nous paraît être la conversion de toutes les dettes en une seule dette remboursable en cinquante ans, au moyen de tirages annuels. Que le gouvernement fasse un emprunt de deux milliards et demi dont le montant servira à éteindre les titres de la dette fédérale sans distinction, et il arrivera en très peu de temps à l'extinction de tous ces titres sans conversion forcée. Si le nouvel emprunt est établi sur les bases adoptées depuis quelques années en Europe, c'est-à-dire avec remboursement annuel d'un certain nombre d'obligations indiquées par la voie du sort, avec ou sans primes, les titres en seront recherchés sur tous les marchés financiers du monde, et le gouvernement aura toutes les ressources nécessaires pour faire face au fur et à mesure des échéances au remboursement des anciens titres qui n'auraient pas été échangés.

Les titres d'un pareil emprunt portant un intérêt de 4 pour cent seulement, seraient considérés comme plus sûrs que ceux des anciens emprunts fédéraux émis pendant la guerre et portant cinq et six pour cent d'intérêt, nous en avons la preuve dans les taux actuels de ces emprunts comparés à ceux des rentes françaises ou des consolidés anglais.

Ce serait une mesure aussi simple que grandiose et qui mettrait d'emblée le crédit des États-Unis au même niveau que celui des meilleurs gouvernements européens.

Quant à la reprise des paiements en espèces elle serait facile à opérer, car nous mettons en fait que l'emprunt procurerait au gouvernement plus de deux cents millions en or qui, joints aux cent millions qui sont déjà dans le Trésor, permettraient de remplacer la circulation actuelle par des espèces ou par des billets de banque représentant des espèces.

Notre but n'est pas d'exposer un plan détaillé, mais simplement de faire ressortir les avantages qu'offrirait une mesure ayant pour objet la conversion générale de toutes les dettes en une dette unique portant quatre pour cent d'intérêt. C'est là qu'est la vraie solution du problème et non dans une série d'expédients qui laisseront traîner en longueur le désordre actuel et qui auront, en outre, l'inconvénient d'être très coûteux.

HERR LENGEL, le conquérant des Tigres, est visible tous les jours, à la Ménagerie et au Cirque de AMES.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Ce soir, le Trouvère. Débuts de Mlle Zeiss, contralto, ex-pensionnaire du Théâtre Italien, dans le rôle d'Azucena.

Le public attend avec la plus vive impatience cette représentation. Nous sommes certains d'avance d'un grand succès pour MM. Michot, Demeestre et Mlle Arnal. Quant à Mlle Zeiss, qui n'a pas encore paru sur notre scène, elle a, dit-on, les plus sérieuses qualités.

Le post scriptum de la chronique musicale qui a paru dans l'Abeille, dimanche dernier, ayant été écrit après le quatrième acte des Huguenots, nous n'avons pu constater le succès de M. Depassio, dans la grande scène des fiançailles et de la vision. Nous venons rendre tardivement justice à un artiste dont le talent est des plus sympathiques au public.

Quant à la danse, nous en parlerons dimanche prochain. Mais, d'ores et déjà, nous engageons la direction de l'opéra à ne pas abuser de certains pas de caractère, auxquels tous les applaudissements du public ne sauraient, à nos yeux, servir de passe-port.

Mademoiselle AMELIA CORDONA, l'élégante artiste dans les exercices équestres et les équilibres, se fait applaudir journellement au Cirque Ames, où se trouve une ménagerie.

LE DOCTEUR JOHN H. PIKE—Nous avons eu le plaisir de recevoir, hier, la visite du docteur John H. Pike, fils de M. Wm S. Pike, l'un de nos principaux banquiers. Le docteur vient de consacrer sept années à faire ses études médicales à Paris et à Berlin et il vient mettre au service de ses concitoyens de la Louisiane les connaissances qu'il a puisées dans les leçons des plus éminents professeurs. Le docteur s'est familiarisé avec le français et l'allemand, et il est à même de donner ses consultations en trois langues. On le trouvera tous les jours à son cabinet, rue du Canal No 194, de dix heures à une heure. Sa résidence est rue du Camp No 178.

LE NOIR ANIMAL COMME ENGRAIS.—Le noir animal comme engrais, de MM. Louis Stern & Bros., de la Nouvelle Orléans, est évidemment un engrais incomparable. Tout le monde parle de son merveilleux effet, les planteurs comme les jardiniers. On trouvera aujourd'hui dans nos annonces trois autres attestations fournies par des hommes connus et entièrement dignes de foi. Nous en recommandons la lecture à ceux qui pourraient douter encore de la supériorité du noir animal comme engrais. Dans les terres légères comme dans les terres fortes, son effet est extrême. On s'en applaudit partout.

Nous lisons dans le New York Mercantile Journal:

Dans toutes les parties de l'Union, la presse salue son avènement comme une ère nouvelle dans le traitement de ce fléau de notre climat toujours si variable, la consomption. Le Dr Hunter a évidemment touché une corde dont la vibration fera tressaillir les cœurs les plus [illegible] de ce pays. Pourrait-on trouver un citoyen qui n'ait souffert de ce mal insatiable dans sa famille ou son voisinage?

En établissant le "Spécialité", le Dr Hunter a rendu service au public tout en servant son intérêt. Il a subitement coupé court avec les charlatans et les imitateurs qui s'étaient cramponnés à son système.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'État de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle Orléans.

Messieurs BALL et MILLSON, dans leurs fameux tours sur la barre horizontale, sont sans rivaux. Venez les voir au Cirque et Ménagerie de Ames.

La Torche à l'île de Cube.

ORDRE D'INCENDIER LES RÉCOLTES.

La cause des Cubains est compromise, si nous en jugeons par une proclamation en date du 1er octobre, de Carlos Manuel de Cespedes, président de la République de Cuba. Il adopte comme dernière ressource, le recours à l'incendie et il ordonne de mettre le feu aux récoltes, le sucre et le tabac, afin de priver l'Espagne des revenus qu'elle tire des impôts sur ces produits. Voici la partie importante de cette proclamation qui semble inspirée par la folie du désespoir:

"Cubains, que le jour de notre triomphe peut être grandement retardé [illegible] et en nous sacrifiant de nos [illegible] à la cause de la liberté, en acceptant des devoirs et des [illegible], notre Congrès national [illegible] autorisé à employer toutes les facultés et toutes les forces de la guerre. [illegible] de pleins pouvoirs, [illegible] convenable de charger le commandant en chef de nos armées, le général Manuel Quesada, de lancer des ordres pour la destruction de tous les champs de cannes de l'île. Le tabac, prêt à mûrir, sera aussi détruit autant que possible, soit dans les champs, soit après la récolte. Plus cette œuvre de destruction sera efficacement accomplie, plus prompt sera le succès de notre sainte cause. Nous avons libéré nos esclaves. La perte a été acceptée par tous nos patriotes. La reconnaissance de millions des fils de l'Afrique pour ce don sans prix s'est fait voir sur cinquante champs de bataille. Nos anciens esclaves, se rappelant leurs chaînes et leurs fers et le fouet, sont nos meilleurs alliés. Chaque jour nous les voyons arriver dans nos camps et s'enrôler sous la bannière de la liberté.

Connaissant parfaitement chaque route et chaque sentier de nos montagnes et de nos plaines, de nos collines et de nos marécages, c'est à eux principalement qu'il faut confier cette œuvre de conflagration. Il n'y a pas lieu de douter que nous ne puissions détruire les quatre-cinquièmes de la récolte de sucre à l'île et au moins la moitié de la récolte de tabac. De la sorte nous pourrons réduire les revenus de l'Espagne à Cuba des trois-quarts au moins, c'est-à-dire de 37 à 9 millions de dollars. Une autre année, si la révolution dure cette espace de temps, nous pourrons les réduire davantage.

Il se peut que quelques Cubains regrettent cette perte. A ceux là je dirai: montrez-vous loyaux et dévoués à la cause de la liberté, et quand notre étoile républicaine brillera sans être obscurcie par la tache du joug espagnol, vous serez récompensés pour vos pertes. Si, à la fin de la guerre, votre loyauté est prouvée par vos actes, alors, vous serez remboursés de vos pertes. Les récoltes de ceux qui ne seront pas loyaux seront totalement perdues pour eux. C'est le moment de vous montrer et de vous déclarer pour Cuba libre ou pour l'Espagne, pour l'esclavage ou la tyrannie.

Les détails de cette œuvre seront donnés par les commandants de département. Les flammes qui dévoreront les fortunes et éclaireront les régions sucrières d'une traînée de feu et de rouge, seront les feux de signal de notre liberté.

La lumière des champs de cannes en feu guidera nos légions contre nos ennemis invétérés, etc."

MILLIE TURNOUR, la belle et jeune gymnaste espagnole, peut être vue au cirque de la Nouvelle Orléans, de AMES, où se trouve également une ménagerie. Venez à midi et demi.

EMILE OLLIVIER A PARIS.—Le télégraphe de New-York à la Nouvelle Orléans paraît décidé à tuer les gens qui se portent bien. Avant hier c'était Victor Emmanuel dont il annonçait indirectement la mort, par la substitution du mot death au mot health. Il y a quelques jours une dépêche faisait incidemment allusion à la mort subite d'Emile Ollivier, c'est arrivée qu'il fallait lire, car voici la dépêche telle que nous la publient les journaux de New-York:

"Le prince Napoléon a eu une entrevue avec l'Empereur. Cet événement, joint à l'arrivée soudaine de M. Emile Ollivier à Paris, a fait naître le bruit de prochains changements ministériels."

—L'Argus de Cheyenne rend compte d'un accident désastreux qui est arrivé le 23 sur la ligne du Pacific Railroad entre Evanston et Wasatch.

Le train-express venant d'Omaha a déraillé entre ces deux stations, et pendant qu'on travaillait à le remettre sur les rails, un train de marchandises allant vers Omaha et qu'on n'a pas arrêté à temps s'est jeté sur la locomotive et les wagons déraillés. Cinq personnes ont été tuées sur le coup et plusieurs autres ont reçu de graves contusions. On cite un petit enfant cruellement brûlé par la vapeur qui s'échappait de la locomotive démolie.

La responsabilité de cet accident paraît retomber sur le conducteur du train de voyageurs, qui avait négligé de faire les signaux nécessaires pour arrêter l'autre train.

ARRIVÉE D'UN BATIMENT FRANÇAIS.—La corvette française Latouche-Tréville, commandée par le lieutenant Basset, est arrivée hier à New-York, venant de Saint Pierre. Cette corvette porte quatre canons et quatre vingt hommes d'équipage, y compris les officiers. Elle a été reçue par les autorités maritimes avec la courtoisie et les honneurs traditionnels.
Courrier des États-Unis.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que sans.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Ne manquez pas de voir les lions et les tigres libres dans les rues, dans la grande procession de la Ménagerie et du Cirque d'Ames, aujourd'hui, à 9 heures et demie.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu des journaux d'Europe du 25 octobre:

L'avis suivant était placardé sur tous les murs de Paris:

PRÉFECTURE DE POLICE.
AVIS.

En présence des excitations qui se produisent depuis plus d'un mois dans le but d'amener, le 26 octobre, des attroupements sur la voie publique, l'autorité a le devoir d'avertir la population de Paris que des mesures sont prises pour assurer le respect des lois et pour maintenir efficacement l'ordre et la tranquillité.

Les bons citoyens sont donc priés de se mettre en garde contre une curiosité imprudente et de ne point s'exposer aux conséquences pouvant résulter de l'application qui serait faite, s'il y avait lieu, de la loi des 7-9 juin 1848 sur les attroupements, et dont les dispositions sont reproduites ci après.

Paris, le 25 octobre 1869.
Le préfet de police,
J. M. PIETRI.

Cet avis était accompagné de la loi sur les attroupements. En apercevant de loin le placard blanc de M. Piétri, bon nombre de citoyens ont éprouvé une vive surprise. Qu'était-il arrivé? quel cataclysme imprévu avait complètement bouleversé la face des choses? Ils ont été, au premier coup d'œil, frappés des noms du président et des secrétaires de l'Assemblée nationale: Senard, Edmond Lafayette, Landrin, Bérard; des membres de la commission du pouvoir exécutif: Arago, Garnier-Pagès, Marie, Ledru Rollin. En effet, ces noms se trouvent réunis au bas de la loi du 9 juin 1848, visée par M. Piétri, et qui a remplacé toutes les lois antérieures sur la matière. Elle avait été faite sous le coup des appréhensions causées par l'agitation qui amena les funestes journées de juin.

M. Raspail a publié un long manifeste pour expliquer qu'il n'irait pas à la Chambre le 26. Voici la partie la plus importante de cet écrit:

"De tous les coins de la France arrivaient les adhésions de mes collègues, de toutes les nuances, à la proposition de M. de Kératry: "J'y serai;" ce cri partait avec enthousiasme des poitrines; il était accueilli avec le même enthousiasme par les électeurs.

"Lorsque tout à coup arrive un certain bruit d'irascibilité, d'après lequel j'aurais eu l'honneur d'ennager (sic) un pouvoir en proie à la fièvre.

"A ce bruit chacun hésite; M. de Kératry, notre chef de file, pousse le premier cri de détresse: Je n'y serai plus; et après lui, avec le même entrain et sur toute la ligne, chacun de se récrier: Ni moi non plus! Dieu m'en garde. Et voilà que, dans cette affaire, je reste seul.

"Dans cette situation, mes électeurs de Lyon se sont sentis pris pour moi d'une certaine crainte; ils ont livré à la presse leurs appréhensions et leurs conseils dont je les remercie.

"Des masses de signatures analogues m'arrivaient de tous côtés à la fois, chacun prévoit un coup de police organisé contre moi seul, et, par ricochet, contre la France intelligente.

"Le plus [illegible] des plaintifs de M. Rouher va vous relire [illegible] dans son palais [illegible] sergent, que j'ai été supplier à deux genoux mes électeurs et mes correspondants, à l'effet d'être délié de ma parole: Fiat je seul.

"Je laisse aux électeurs le soin de répondre à cette calomnie; et en baissant les yeux, je me laisse entraîner à retirer mon 'j'y serai'; j'aurai ainsi le courage de ceux qui n'ont pas [illegible] le courage de l'humilité.

"Donc le 26 octobre, que la partie saine de la population, comme je l'ai dit plus haut, ne sorte pas de ses foyers; que les boutiques restent grandement ouvertes, et qu'il soit bien reconnu pour tout le monde, en fait de peuple, ne sera encore dans la rue [illegible] uniquement le véritable peuple, mais quelque chose à double face venu d'on ne vous savez."

On lit dans le Gaulois:

"Une réunion de la gauche a eu lieu chez M. Jules Favre, de quatre à six heures.

"Étaient présents, si nous sommes bien informés, MM. Jules Simon, Picard, Gambetta, Ferry, Guyot-Montpayroux, de Jouvencel, Magnin, Barthélemy Saint-Hilaire, Tachard, Ordinaire, Esquiros, Garnier-Pagès, d'Hésecques. La convocation avait été adressée à tous les signataires et adhérents du manifeste.

"M. Jules Favre, chez qui la réunion avait lieu, n'est arrivé qu'à la fin de la séance, retenu au Palais par suite du procès relatif à la rançon de Barbey [illegible].

"La discussion a principalement porté sur la conduite à tenir durant la prochaine session et sur la façon dont la bataille devait être engagée dès la première séance.

"MM. Grévy et Picard ont surtout discuté deux plans de conduite différents, dans une discussion très animée à laquelle ont pris part notamment MM. Jules Simon, de Jouvencel, Ferry, Guyot-Montpayroux, Tachard et Barthélemy Saint-Hilaire.

"On n'est pas parvenu à s'entendre sur l'ensemble de la conduite à tenir, mais, des divers renseignements qui nous sont parvenus, il paraît dès à présent certain que la gauche est agitée par deux courants très différents [illegible]; une scission prochaine entre les divers éléments qui la composent paraît dès à présent certaine.

"L'opposition radicale tend évidemment à se diviser en deux groupes. L'un formant une Montagne, et l'autre décidé à poursuivre la revendication par les voies constitutionnelles."

Nous lisons dans le Siècle:

Dans une réunion tenue chez M. Jules Favre, les députés de la gauche ont pris une résolution importante. Ils ont chargé deux d'entre eux de se rendre à Aubin [illegible] faire une enquête sur les [illegible] et pour porter à la tribune les résultats de leur enquête. Les deux députés [illegible] dit-on, MM. Jules Simon et Gambetta.

On lit dans la Nation:

On assure que le décret royal convoquant les Chambres pour le 16 novembre est déjà signé.

"La nouvelle d'une entrevue entre l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie se confirme, néanmoins, on n'a pas encore fixé ni le lieu ni le jour précis de l'entrevue.

"La présence de M. Nigra à Florence était complètement étrangère à la charge diplomatique que M. Nigra occupe à Paris."

MM. Raeli et Vigliani, les deux nouveaux ministres du cabinet italien, ont prêté serment entre les mains du roi. On ne sait pas si le cabinet ainsi modifié pourra durer longtemps. Les uns pensent que la réouverture de la Chambre sera le signal de sa dissolution, les autres, qui se souviennent que le cabinet Menabrea a déjà été cinq fois en dehors de l'influence directe de [illegible] parlementaires, [illegible] croient que le ministère peut encore rester aux affaires.

M. Ferraris a reçu le grand-cordon de la couronne d'Italie.

Nous avons entretenu nos lecteurs de la motion faite dans la Chambre des députés à Berlin, par le député progressiste Virchow, en vue d'un désarmement de la Prusse.

Cette motion, dit une dépêche que nous avons sous les yeux, n'a pas la moindre chance d'être adoptée. Le Constitutionnel, parlant ce matin sur le même sujet, s'exprime de la manière suivante.

Les feuilles et les correspondances ministérielles de Berlin, ainsi que tous les organes du parti annexionniste s'élèvent très vivement contre cette motion. La Gazette nationale fait entrevoir, dès à présent, quelle sera l'attitude des députés nationaux-libéraux à la Chambre prussienne. N'osant pas combattre directement [illegible]; ils chercheront à éluder l'ordre [illegible] déclarant que la motion Virchow ne saurait être discutée qu'au sein du Parlement fédéral, seul compétent en matière de budget militaire.

La nomination de M. de Werther, comme ambassadeur de Prusse à Paris, est aujourd'hui certaine. Le nouvel ambassadeur arrivera dans un très prochain délai.

STELLA EUGENIE, la Reine Fée des Lions, au Cirque, et à la Ménagerie de AMES, tous les jours de cette semaine.

Un Français condamné à mort.

La cour d'Oyer & Terminer du comté de Rockland (État de New York) a condamné à la peine de mort, il y a huit jours, un Français nommé Antoine Maurer, originaire de l'Alsace, comme coupable d'avoir assassiné, au mois de mars dernier à Spring Valley, son ami et compagnon de voyage, le nommé Joachim Fuerter, Allemand de naissance.

La manière dont ce procès a été conduit ayant fait supposer à quelques honorables citoyens du comté de Rockland que le consul de France aurait intérêt à en demander la révision, l'un d'eux a porté les faits à la connaissance de notre représentant et celui-ci s'est tout d'abord empressé d'ordonner des démarches pour qu'appel fût fait de ce jugement devant qui de droit.

Nous ignorons les motifs pour lesquels le public n'a pas été tenu au courant de cette affaire; il semblerait que l'autorité judiciaire de Rockland ait dédaigné de remplir en faveur d'un étranger des prescriptions de la loi en matière criminelle.

D'un autre côté on nous dit qu'à l'aide de promesses illusoires et traîtresses on aurait arraché à Maurer l'aveu de son crime. Le fanatisme religieux aurait conduit une femme à cette triste [illegible] démarche auprès du condamné, et celui-ci, terrifié par la crainte du supplice [illegible] se serait reconnu coupable pour obtenir sa grâce!

Est-ce bien aux États Unis, dans le pays de la liberté par excellence, qu'une pareille infamie peut être commise au préjudice de l'infortuné que la justice des hommes a frappé!

S'il en est ainsi, nous élèverons la voix pour demander au confesseur de Maurer quel a été le mobile de sa conduite? A-t-on voulu sauver le coupable, en faisant, par la torture morale, faire un faux aveu à l'innocent? Nous élèverons la voix pour demander au correspondant du journal le Times, qui a publié le 30 du mois dernier, la prétendue confession de Maurer, et qui [illegible] de comparer ce malheureux à Troppmann, si le crime [illegible] cette femme qui a visité Maurer dans sa prison ne la rapproche pas plus du monstre en question que notre compatriote envers lequel on a violé les lois du culte et de l'humanité.

Nous ne défendrons pas Maurer; il peut être coupable, en effet, nous l'ignorons; mais nous signalons à l'indignation publique les moyens employés pour forcer sa conscience et lui arracher un aveu dont on n'avait plus besoin alors qu'on l'avait condamné.

L'appel que M. le consul de France a demandé aura son cours, nous n'en doutons pas; jusqu'à ce que la justice ait définitivement prononcé, gardons nous d'une appréciation quant à l'innocence ou la culpabilité de Maurer.

P. S.—Nous apprenons à la dernière heure que M. le consul de France et son chancelier sont allés jeudi rendre visite à Maurer, dans sa prison. (*Messager Franco-Américain.*)

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni prime ni assurance.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Mr. Gladstone à la Fête du Lord-Maire.

Plusieurs réunions électorales en faveur de Rochefort

Elles se passent tranquillement.

La dernière bataille à Cube.

Récit Officiel.

Défaite sanglante des insurgés.

On annonce aux Cortès la fin prochaine de l'insurrection.

Nouvelles Européennes.

Londres, 10 nov—Gladstone, à la fête du Lord-maire a parlé d'une manière décourageante des affaires d'Irlande.

Annonçant la paix avec le monde entier, Gladstone a dit: je dois faire une exception qui intéresse au plus haut point l'Angleterre: nos relations avec l'Amérique. Mais il n'y a pas d'occasion meilleure pour parler de ces relations que celle offerte par ce temps de paix et de concorde, et si je voulais m'écarter de ce ton amical, on m'avertirait de juger plus correctement et pour parler plus sagement d'un événement arrivé tout récemment dans cette ville—je fais allusion à la mort de M. George Peabody, philanthrope dont les splendides charités assurent l'immortalité de son nom dans ce pays qu'il regardait comme sa patrie, mais dont la réputation aussi, et dans un sens plus large, est applicable à toute l'humanité.

Il nous a donné la plus utile de toutes les leçons; il nous a enseigné comment un homme peut se faire maître de sa fortune et non son esclave, et il est très touchant de savoir ce que j'ai su par ses amis, que si quelques hommes eussent regardé comme malheureux de mourir dans un pays étranger, ses affections étaient si divisées entre sa terre natale et la terre de ses ancêtres que ce qui avait été le plus cher de ses vœux peut se réaliser maintenant, c'est de mourir en Angleterre et d'être enterré en Amérique. Avec le pays de M. Peabody nous ne [illegible] pas très probablement.

Il est vrai que l'habileté en diplomatie, tout animée qu'elle ait été des sentiments les plus purs et les plus droits et bien qu'elle n'ait pas mis la paix en péril, a échoué jusqu'à présent à mettre les deux pays d'accord sur les questions qui ont été soulevées.

Un retard considérable a eu lieu; cependant chaque doute [illegible] de faire naître le danger, a été inspiré par une volonté prudente et un désir de permettre l'intervention d'un temps limité afin d'obvier aux difficultés. (Applaudissements.) Je crois que le monde verrait avec horreur une lutte parricide entre l'Angleterre et l'Amérique; mais un tel état de choses ne surgira pas de nos relations actuelles, et une confiance repose dans les sentiments qui, je le sais, animent le gouvernement Américain aussi bien que le nôtre et qui animent aussi l'esprit du peuple de ces deux grands pays. (Applaudissements.)

Dublin, 10 nov—Un meeting fénian pour l'amnistie, a été dispersé par la populace hier soir.

Paris, 10 nov—Plusieurs réunions et démonstrations électorales en faveur de Rochefort se sont passées tranquillement.

Madrid, 10 novembre—Le président Rivero a présenté ses respects au ministre Sickles dans la tribune diplomatique de la Chambre des Députés aujourd'hui. Pendant la séance des Cortès, Mogrado a dit qu'il existait à Paris avec les ramifications à Londres, à Madrid et dans d'autres villes d'Espagne une organisation dont le but était de nuire aux intérêts de l'Espagne dans l'île de Cuba. Il désire que le capitaine général de Rodas soit officiellement informé par le télégraphe que le gouvernement espagnol ne manquera pas de maintenir l'honneur du pays intact.

Le ministre Becerra a répondu que l'honneur de l'Espagne et son intégrité seraient maintenus en Espagne et à Cuba. Il a dit que le gouvernement avait reçu du capitaine-général de Rodas une relation positive du déclin des forces et de la popularité de la rébellion.

La démission de l'amiral Topete, comme ministre de la marine, est officiellement annoncée. Le gén. Prim a pris intérimairement charge du portefeuille vacant.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 10 nov—Ce qui suit est le rapport officiel de la bataille qui a eu lieu récemment dans le Sud-Est de l'île.

Les troupes espagnoles, qui étaient sous les ordres du général Mendigureu, attaquèrent les forces des insurgés entre les villes de Contramaestre et de Ramon; 130 insurgés furent tués et un nombre furent blessés et faits prisonniers.

Parmi les insurgés tués est le gén Tornico, le capt. Gonchet, Harry Clarine, chef d'état-major et Wm Cronistand, quartier-maître du général Jordan. Les insurgés furent refoulés au delà de Palapicado et les troupes espagnoles occupent maintenant la position que les insurgés ont gardée pendant l'année dernière. Les rebelles sous la conduite des généraux Yaquas et Filipinas se sont retirés vers le Nord, par la voie de Terra Hieca. Arthur Casimajor, un des chefs rebelles a été tué. Le journal de Bayamo dit que le général Mayia a été tué et que les troupes [illegible] ont pillé l'hôpital des insurgés à Ramon.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10 nov—Le Revenu a touché aujourd'hui $[illegible],000.

Les administrateurs de la galerie d'art de Corcoran ont ordonné l'achèvement immédiat de l'édifice.

Le rapport suivant lequel E. T. McGee, collecteur du Revenu pour le Tennessee, avait disparu, est correct.

L'Hon. R. Walker n'a aucune maladie; il meurt d'épuisement et de forces vitales.

Le secrétaire Boutwell envoie des commis à New York pour examiner les comptes de la Douane. On soupçonne que des fraudes s'élevant à un million à dix millions de piastres, y ont été commises.

Washington, 10 nov—Nombre d'instruments aratoires et de machines de l'exposition Whitlock à New York City, ont été expédiés pour la foire de Georgie, samedi dernier.

John Merryman, du Maryland, se propose d'y envoyer un troupeau de bestiaux. Ces bestiaux partiront pour Savannah demain.

Une affaire impliquant la responsabilité individuelle des actionnaires des banques nationales sous l'acte de circulation nationale, a été plaidée à la Cour Suprême aujourd'hui.

Nouvelles Diverses.

Louisville, 10 nov—L'association des agents de fret général a été organisée aujourd'hui par l'élection de W. D. Shinns, président, et de J. T. Tucker, secrétaire, l'assemblée était nombreuse.

Belle Fontaine, Ohio, 10 nov—Un prêtre catholique a été tué sur le coup, aujourd'hui, par un nommé John Powers. On ne donne aucune cause à l'assassinat.

Memphis, 10 nov—Peu de monde aux courses à cause du mauvais temps.

Marchés européens.

Liverpool, 10 novembre—au soir—Marché ferme à la clôture. Uplands 11 5/8, Orléans 11 3/4; vendu 10,000 balles dont 2,000 pour l'exportation et la spéculation. Maïs 29 et 31.

Londres, 10 nov., au soir—Consolidés 93 1/4. Bons 83 1/4.

Marchés américains.

New York, 10 novembre—au soir—Marché décidément en baisse à la clôture. Midd. 24 3/4 à 24 7/8. Sucre modérément actif. Mélasses fermes, Nouvelle Orléans 95.

New-York, 10 novembre—au soir—Fonds du gouvernement, faible à la clôture. 5 20, 115. Fonds du sud calmes. Argent actif, fermant à 6 et 7. Sterling plat 8 7/8 à 9. Or 127, actions fermes à la clôture.

New-York, 10 novembre, au soir—Sucre modérément actif; Porto Rico 11 1/4 à 11 3/4; Muscovado 11 à 11 1/4. Laine calme. Peaux sans changement.

New-York, 10 nov—Escompte serré. 5-20, 115, Louisiane 65; Levée 59 1/2.

Charleston, 10 nov—Coton en baisse de 1/4 à 1/2 c. Mid. 23 1/2. Vendu 600 balles. Reçu 1,182. Exporté pour l'Angleterre 1,100. Cabotage 1,267.

Savannah, 10 nov—Coton en baisse de 1/4 c. Mid. 23 1/2. Vendu 1,000 balles. Reçu 3,400. Exporté 999.

Mobile, 10 novembre—Coton, marché actif mais calme à la clôture. Midd. 23 1/4 à 23 1/2. Vendu 1,800 balles. Reçu 875 balles. Exporté 82 balles.

Memphis, 10 nov—Coton plat. Mid. 23 1/4. Vendu 1,250 balles. Reçu 1,394. Exporté 2,099.

Louisville, 10 novembre—Coton en baisse, Middling 24. Farine de famille 5 50. Tabac: Vendu 16[illegible] à 9 50. Porc et bacon, calmes. Côtes 17. Graisse en tierçons 17 1/2. Whisky 1 00.

Cincinnati, 10 novembre—Farine languissante; de famille 5 25. Maïs 84. Coton plat, à 1/4 de baisse; middling 23 3/4. Tabac rare; vendu 36 boucauts de 8 80 à 27 90. Whisky et porc, languissants. Pas de demande pour la viande au grenier. Sucre en baisse de 1/8 à 1/4, sur toutes les qualités; sucre de la nouvelle récolte d'Orléans 11 à 15.

Chicago, 10 novembre—Farine calme de 4 à 5. Sucre de Cuba 13 à 14. Porc 28.

St. Louis, 10 novembre—Farine superfine de 3 50 à 4 00. Maïs 68. Nouveau sucre de la Louisiane de 11 1/2 à 13 1/2. Graisse 16 3/4.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 10 nov—Montant: le Gov. Allen et le John Kilgour.

Memphis, 10 novembre—Montant, le Bismark, Indiana; descendant, le Magenta avec 1,000 balles de coton; ce bateau refuse du fret, ayant du coton engagé plus bas. Le bateau Lady Gay est échoué à l'île No 34, et le Richmond à Philips. Le fleuve baisse avec 7 pieds d'eau à peine à Cairo. Temps nuageux et frais.

Louisville, 10 novembre—La rivière baisse avec 3 pieds 5 pouces dans le canal.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 10 nov—Pas d'arrivages. Parti, le Mary Jones.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 10 novembre—Charles J. Folger remplace le général Butterfield comme assistant trésorier à New York.

Le Président a nommé M. Thomas J. Durant à la place de juge des États-Unis pour la Louisiane et le Texas.

Washington, 10 novembre—L'honorable Robt J. Walker, tombé dans un état d'insensibilité, ne peut prendre aucune médecine.

Troy, New-York, 10 novembre—Le général Wood est mort ce matin, presque sans souffrance, à l'âge de 86 ans.

Chicago, 10 nov—Le vote dans le Minnesota est si serré que les retours officiels pourront seuls décider la question de savoir si c'est Austin ou Otis qui est élu gouverneur.

Havre, 10 nov—Coton plat mais calme. Bas middling, sur mer 131.

Paris, 10 nov—Bourse calme. Rentes 71.70.

Liverpool, 10 nov—midi—Coton calme, uplands 11 3/4 à 11 5/8. Orléans 11 7/8 à 12.

New-York, 10 nov—Or 127. 5 20, 115 1/8. Louisiane, vieux bons, 65. Levée six 59; huit 80.

New York, 10 nov—midi—Coton en baisse, middling 25.

—Le Journal de Maine et Loire signale un déplorable accident aux mines de Chalonnes:

"Mardi, entre huit et neuf heures du matin, une effroyable explosion de feu grisou s'est produite aux mines de Layon-et-Loire, commune de Chalonnes, dans le puits dit des Malécots. Une quinzaine d'ouvriers se trouvaient dans la mine au moment de l'explosion. Neuf sont parvenus à se sauver; les six autres sont restés ensevelis au fond du puits.

"Le sauvetage a immédiatement commencé, et, à deux heures de l'après-midi, deux des victimes ont été retirées; l'une était encore vivante, l'autre, malheureusement, était morte.

"Hier soir, à sept heures, on ne savait encore rien sur le sort des mineurs qui restent ensevelis. Les travaux de sauvetage continuaient sous la direction de l'ingénieur des mines, mais les gaz délétères qui s'échappaient de la mine les rendaient excessivement difficiles. On désespérait en ce moment de trouver les quatre malheureux ouvriers vivants."

—Dans un salon politique où on parlait de la candidature du duc de Gênes au trône d'Espagne, un diplomate de tous ces [illegible] disait à ce propos:

L'Espagne va être divisée en deux camps: d'une part les partisans du jeune prince, ce sont les Génois, de l'autre, ses adversaires, les Sans-Gênes.

Pourquoi, diable! l'Espagne, dont les finances sont déjà si obérées, se donnerait-elle pour roi le duc de Gênes?

CHRONIQUE LOCALE.

WARRANTS MÉTROPOLITAINS.—Nous avions cru et tout le monde comme nous devait croire, d'après ce qui avait été déclaré, il y a quelques jours, devant la justice, que l'affaire des warrants métropolitains était une affaire réglée, mais nous étions dans l'erreur, et le trésorier d'État n'avait nullement payé M. Burbank, trésorier du Bureau métropolitain, car ce dernier adressait hier matin à la Sixième Cour de District, une pétition pour obtenir un mandamus contre la ville de la Nouvelle-Orléans et le trésorier d'État, pour les forcer à payer $805,000, montant de l'assessement concernant la ville, dans l'affaire relative au payement des salaires de la police métropolitaine. Ainsi que sont devenues les sommes provenant de la vente des bons de ville, ou que sont devenus les warrants achetés? Dans quelles mains se trouvent-ils?

La juge Cooley a accordé le mandamus, et si la Nouvelle-Orléans, le maire, le conseil communal de la corporation et Antoine Dubuclet, trésorier d'État, n'y obéissent pas, ils devront en donner la raison à l'audience de mercredi 17 novembre 1869, à 10 heures.

6ME COUR DE DISTRICT.—On fit continuer la Sixième Cour pour faire payer à la ville ou au trésorier d'État l'assessement de la police métropolitaine et l'on avoue devant la 6me Cour que le Bureau métropolitain, en tout cas, n'a payé à Mr Burbank, trésorier du Bureau, une somme de $100, ce qui est resté pour ces livres. Le fait a été établi dans le procès intenté par Alcide Wiltz contre Mr. Burbank, pour avoir refusé de payer les warrants qui se trouvent entre ses mains en paiement. M. Howard, avocat de Mr. Burbank a répondu que son client venait payer Mr. Wiltz et qu'il le fera aussitôt qu'il aura reçu les fonds de la ville. Me E. Bermudez représentait le demandeur. Pendant l'instruction de cette affaire, Mr. Fidel avocat du Bureau métropolitain, a présenté le point que le Bureau est responsable et non le trésorier et que le dit Bureau a demandé et obtenu un appel suspensif. La Cour avisera.

POURQUOI Y ALLAIT-IL?—Un nommé Reg. Hill se plaint d'avoir perdu, mardi soir, $300 dans la demeure d'Olivia Bates, rue Franklin. Plusieurs domiciles de cette rue ayant une mauvaise réputation, R. Hill n'aurait pas dû s'y aventurer avec de l'argent. Il accuse Mlle Bates de le lui avoir volé, et un warrant a été lancé contre elle. Nous verrons ce qu'il en adviendra.

COUP DE COUTEAU.—Hier matin, on a arrêté rue Howard, près l'encoignure Poydras, un nègre du nom de Joe Reid, accusé d'avoir donné un coup de couteau à un autre nègre, nommé Joe Payton. Ce dernier a été reconduit chez lui.

CONTREFAÇON.—Un nommé Jos. Robinson a été arrêté, il y a quelques jours, sur l'accusation de faire circuler des faux legal tenders en ville. Au moment de son arrestation, il avait sur lui plusieurs fausses pièces de monnaie en espèces et plusieurs billets contrefaits, et il allait en donner un à un homme de la campagne. Traduit devant le juge Becker, hier matin, il a été envoyé en prison faute de pouvoir fournir un cautionnement de $1000. Robinson était depuis longtemps suspect à la police qui le regarde comme un malfaiteur très dangereux.

VOL.—A l'aide de fausses clés, des voleurs sont entrés mardi soir dans la maison de M. Chapman, rue Chippewa No 192 et ont enlevé une bonne quantité de hardes. Ils ont disparu sans avoir été inquiétés et sans avoir laissé des traces qui puissent les faire reconnaître.

ARRESTATIONS.—La police a fait plus de 2,000 arrestations pendant le mois d'octobre. Dans ce nombre il y a eu 1,459 hommes et 572 femmes. La grande majorité se composait de nègres.

COUR DU RECORDER BECKER.—Jos Bart, soldat de couleur, a été interrogé et renvoyé devant la Première Cour de District, sur l'accusation d'avoir volé une montre valant $10, une pipe valant $60 et d'autres articles dans le magasin de S. Silverstern, rue Poydras. Le même nègre antérieurement arrêté sur une semblable prévention, a été acquitté l'autre jour par un jury. Il pourra bien être acquitté encore.

MENACES.—Pierre Cétaire a été arrêté sur la prévention d'avoir menacé de tuer George Davis avec détermination. Il a été mis sous caution.

TENTATIVE DE VOL.—Mardi soir, deux nègres inconnus ont essayé de voler une balle de coton dans une pile sur la levée devant la rue Bienville. Poursuivis par la police du fleuve, ils ont échappé à la faveur des brouillards.

FABRIQUE DE COTON.—La fabrique de coton, dont nous avons parlé quelquefois, est en bonne voie de construction sur la plantation du col. Reibant, près des casernes. M. Wm. T. Hepp est le président de l'association qui a inauguré cette importante entreprise. La plupart des actionnaires sont citoyens du Deuxième et Troisième District. Environ 4000 fuseaux seront employés et plus si besoin est.

CÉRÉMONIE.—Hier a eu lieu une grande cérémonie maçonnique à l'église du Messie, rue St Charles. Divers discours ont été prononcés en l'honneur des illustres morts de l'ordre. M. Albert Pike, Souverain Grand Commandeur du Conseil Suprême, a présenté quelques remarques. Des chœurs bien exercés ont chanté le De Profundis et le Miserere et la cérémonie a été fort imposante.

COURS DES ÉTATS-UNIS.—Les Cours des États-Unis seront ouvertes lundi, le juge Durell étant revenu en ville. Nos dépêches de Washington disent que le président Grant a offert à Thomas J. Durant une place de juge de Circuit, mais d'après les renseignements que nous avons eus, il ne paraît pas que cette offre tire à grande conséquence. M. Durant a des concurrents redoutables, et nous regardons la dépêche qui s'est occupée de lui comme un de ces rapports lancés si souvent dans le monde sans se reposer sur aucun autre fondement que l'imagination [illegible] des opérateurs télégraphiques.

A la foire tenue sur la rue Esplanade, pour l'église de St Vincent de Paul, les amateurs sont invités à prendre des billets de loterie pour une curieuse collection de papillons de Rio-de-Janeiro; c'est un article qui serait à sa place dans un musée.

Cette collection, renfermée dans une boîte en verre, a été donnée par le capitaine Bell à Mme Linghom pour la foire de St. Vincent de Paul. Elle est exposée sur la table de Mlle Octavie Sommerson, entre le restaurant de Mme Jorda et la table de punch de Mmes Kelley, Diegler et Fatjo.

TEMPÉRATURE—10 Nov. 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111, rue du Canal.

6 heures	A. M.	60 degrés.
12 "	A. M.	61 "
3 "	P. M.	62 "
6 "	P. M.	61 "

Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds. A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne. Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 285.

La machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS réalise les prodiges dont [illegible] qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 97 & 118 rue du Canal.

CORRESPONDANCE.

OCEAN SPRINGS, 1 septembre 1869.

A MM. Louis Stern & Frères, Nlle-Orléans.

MESSIEURS—Dans les premiers jours du printemps dernier, au commencement de la saison du jardinage, j'employai votre engrais, avec le plus grand succès, pour tous les légumes hâtifs. J'en fis l'essai sur plusieurs rangées de pois d'Angleterre, et, en même temps, dans les mêmes terres, je plantai de la même graine, de la manière ordinaire, dans plusieurs autres rangées. Les pois sur lesquels j'avais semé de votre poudre de noir animal atteignirent une hauteur de huit à neuf pieds, la récolte en fut belle et très abondante. Les autres rangées produisirent une récolte ordinaire, d'un tiers au plus, et la hauteur ne fut pas la moitié de l'autre. Les pommes de terre, les oignons, les tomates, la laitue, la moutarde et les melons durent les mêmes avantages à l'usage de l'engrais qui convient à la culture des vignes et s'adapte au sol sablonneux des bords de la mer bien mieux qu'aucun des guanos que j'ai employés jusqu'ici. J'ai cultivé avec avantage des navets et des new peas à l'endroit où j'avais cultivé des pois et des légumes. La terre avait conservé sa fertilité. J'ai fait l'essai de l'engrais, avec d'autres guanos, pour les patates douces; la saison de la récolte n'est pas encore arrivée. Je vous ferai part du résultat. Je crois que votre engrais est le meilleur qu'il y ait [illegible]. La plupart des [illegible] sablonneuses et ne répondent pas [illegible] avec autant d'avantage. Je crois que la poudre de noir animal est précisément ce qui convient au coton et au maïs des terres sablonneuses.

Je suis, avec respect, etc., W. O. KENDALL.

NEW-ORLEANS 3 OCTOBRE 1869.

A MM. Louis Stern & Frères, Nlle-Orléans.

Messieurs—J'ai employé de votre engrais de noir animal, j'en suis très satisfait. Mes expériences [illegible] le recommander [illegible] à tous ceux qui désirent enrichir leurs terres. Je crois qu'en faisant la dépense, [illegible] plus abondante et une production de meilleure qualité.

Je suis, etc. W. B. SCHMIDT, De la maison Schmidt & Zeigler.

CLINTON, LA., 3 OCTOBRE 1869.

A MM. Louis Stern & Frères, N.-Orléans.

Messieurs—Je certifie que j'ai employé, au [illegible] de cette saison, votre engrais de noir animal. Je reconnais qu'il produit de meilleures récoltes de coton et de maïs. Je le recommande avec plaisir aux planteurs et pense l'employer l'année prochaine.

Je suis, etc., THOMAS L. EAST.
11 nov—11 [illegible]

LES SPASMES CHEZ LES ENFANTS [illegible]

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr. C. McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle. [illegible]
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr. McLANE. [illegible]
FLEMING BROTHERS.

Décédé, hier matin, à 7 heures A. M., [illegible] CHARLES COULON, fils de G. D. COULON et de PAULINE CASSO. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN à [illegible] heures. Son corps est exposé, rue Dauphine No [illegible], entre les rues Columbus et Laharpe. De la part des deux familles.

Décédé, hier, à dix heures et demie, à l'âge de neuf ans, GUSTAVE CUCULLU, fils de Gustave Cucullu et de Ponsola Wiltz. Les amis et connaissances des familles Cucullu et Wiltz sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à [illegible] heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue [illegible], entre les rues Moreau et Casacalvo.

SERVICE FUNÈBRE. Un service funèbre sera célébré JEUDI le 11 courant, à l'église de l'Assomption, à [illegible] heures A. M., pour le repos de l'âme de feue MARIA GARCIA, dame Pelayo. Les parents et amis des familles Pelayo et [illegible] sont priés d'y assister.

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
(En face de Christ Church)
Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres; TOILES cirées de toutes largeurs, STORES, CORNICHES, FLÈCHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de lampe, ETOFFES à rideaux, GUIMPES, &c. Qu'ils offrent aux plus BAS PRIX. 7 sept—7m

Magasin de Tapis,
Au No 17 de la rue de Chartres.
NOUS offrons A BAS PRIX: TAPIS Wilton, moquette, velours, Bruxelles, ingrain, Vénitien, [illegible]. TOILES cirées de toutes largeurs, NATTES, ETOFFES A RIDEAUX [illegible]. 7nov—3f PP A. BROUSSEAU & CO.

Etat de la Louisiane, Bureau du Trésorier. Nlle-Orléans, 11 novembre 1869.
A PARTIR de cette date, aucuns mandats tirés sur l'allocation faite par la Législature pour impressions et annonces, ne seront reçus au paiement de taxes ou comme règlement avec les percepteurs de taxes de l'État, à moins qu'ils n'aient été tirés et datés antérieurement au 5 juin 1869 [illegible]. ANT. DUBUCLET, Trésorier de l'État. 11nov—5f

Le Dr. JOHN H. PIKE.
CONSULTATIONS EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS ET EN ALLEMAND.
De 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
Cabinet: au No 194 de la rue du Canal.
Résidence: No 178 rue du Camp. 11 nov—3m

Pour Vera-Cruz et Tabasco.
Départ, LUNDI, 15 novembre, à 8 h. du soir, Du Poteau 15, Premier District.
Le steamer mexicain TABASCO, Commandant J. Parés. Pour fret et passage, s'adresser à AVENDANO FRERES, No 125 rue de la Commune. 11nov—5f

Pour les Attakapas, via Atchafalaya.
Le bateau à vapeur ROB ROY, capitaine J. M. Kane, commis W. Kane [illegible] partira, SAMEDI 13 novembre à 5 heures de l'après-midi, pour St. Martinville [illegible]. SMITH & TERTROU, No. 17 de la rue St. Louis. 11nov—3f

POUR TAMPICO.
La goélette anglaise ELINA, fine voilière et de première classe, capitaine John Johnson, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO., Au No 125 de la rue Vieille-Levée. 11nov—6f

A LOUER.
UNE maison basse ayant quatre appartements, située rue des Ursulines, entre Remparts et Bourgogne, No 149. S'adresser rue des Ursulines No 148. 11nov

DEMANDE DE PLACE.
UN jeune homme arrivant d'Espagne et parlant français, désire trouver un emploi quelconque soit à la ville ou à la campagne. S'adresser rue du Maine, No 19. 10nov—2f

AVIS.
New York, 3 novembre 1869.
EN présence de certains avis publiés dans divers journaux de la Nouvelle-Orléans, Mme OLYMPE rappelle à sa clientèle que depuis son établissement en cette ville, elle n'a jamais eu d'autre première pour la couture que Mlle ERNESTINE TAINTURIER, et que cette dernière est intéressée dans la maison depuis sa fondation. 9nov—2m

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,
VIENT d'ouvrir son bureau au No 93 Passage de la Bourse, où il s'occupera des plans de constructions, devis, spécifications, prix comptant, et évaluations de bâtisses faites ou à faire. L'attention de MM. les propriétaires et de MM. les entrepreneurs est appelée sur cette annonce. [illegible] spécialement des plans de ventes, arpentages, nivellement &c., &c. Atelier pour la construction, No 229 rue Bourgogne. 28oct—1m

LE PLUS GRAND STOCK (AU SUD)
—DE—
Diamants, Montres, Pendules, Bijouterie et Argenterie fine.
—Au magasin de—
A. B. GRISWOLD & CO.,
Ancienne maison HYDE & GOODRICH.
Au coin des rues Canal et Royale. Établie à la Nouvelle-Orléans depuis 1816. 10nov—1m PP

A LOUER.
UNE pièce pour magasin, située rue de Chartres, No 144, près Toulouse. S'adresser sur les lieux. 10nov—2f

AVIS.
LE soussigné a l'honneur de faire savoir [illegible]. C. ANTONINI.

Demande d'une Nourrice.
ON désire trouver une femme de couleur pour allaiter un enfant, au No 35 rue des Remparts, entre Canal et Commune. 9nov—2f

Mme OLYMPE
144 RUE DU CANAL, RUE DU CANAL 144,
PRIE les dames de la ville et de la campagne de venir bien vite visiter son nouveau magasin. Vu l'agrandissement, l'assortiment est beaucoup augmenté, et elle a reçu par les derniers steamers d'Europe un grand choix de hautes nouveautés [illegible] à des prix assez bas pour satisfaire [illegible].
SOIERIES, Velours, Draps, Pelisses.
ROBES, Robes de Chambre, Matinées.
COSTUMES de [illegible] de Voyage.
CONFECTIONS, Manteaux, Sorties d'Opéra.
CHALES, Burnous, Toilettes de Bal.
LINGERIE, Bijouterie, Gants, Jupons.
CHAPEAUX, Bonnets, Voiles, Coiffures.
FLEURS, Rubans, Dentelles, Fourrures, etc. etc.
Mme Olympe se recommande en outre [illegible]. 7nov—1m 2f—PP.

Traitement du Dr Boyer, de Paris, pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes. [illegible]

C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
AU NO 111 DE LA RUE DU CANAL
Nouvelle-Orléans,
Établi depuis trente ans.
OFFRE [illegible]

EXPOSITIONS De Londres et de Paris.
Médailles décernées.
LE COTON A BOBINE O. N. T.
SIX CORDES, SOUPLE ET FINI, De CLARK.
GEO. A. CLARK, Seul Agent. [illegible]

LEÇONS DE PIANO. [illegible] ANT. LANATA.

LA MUSIQUE ET LE FRANÇAIS. UNE dame anglaise [illegible] ANT. LANATA.

Goutte et Rhumatisme.
PILULES DE SANTÉ.
NOUS venons de recevoir et vendons un lot frais de ces célèbres pilules. FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens. [illegible]

ORANGES!! ORANGES!
500,000 Oranges à livrer sur la côte, en barils [illegible]. J. B. VANHORN & CO., Aux Nos 66, 68 et 70 de la rue des Magasins, et aux Nos 91 et 93 de la rue Poydras. 9nov—1m

Ouvriers.
10 Bons ouvriers MENUISIERS et UN BON SCIEUR MÉCANICIEN trouveront à s'employer en s'adressant à la Fabrique de Portes et de Châssis, No [illegible] Champs-Elysées.

Transfert de Cabinet.
LE Dr. A. F. McLAIN chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au-dessus du magasin de M. Seton. [illegible] 9nov—1m

BROSSES A DENTS.
Nous faisons en ce moment L'Ouverture de Brosses à Dents fabriquées expressément pour notre commerce, portant le nom de notre maison, et garanties supérieures [illegible]. Les personnes qui désirent avoir une bonne BROSSE doivent s'assurer qu'elle est timbrée. FREDERICKSON & HARTE. 9nov—3f PP. No 139 de la rue du Canal.

AVIS.
UNE veuve respectable demande une place de gouvernante dans une famille où il y a des petits enfants. Elle préférerait une famille française ou espagnole. Elle parle l'anglais et l'espagnol. Elle irait à la campagne. S'adresser à Mme C. B., chez Mme HARLOZ, au No 161 de la rue du Camp. 9nov—2f

Salle de Billard St-Charles.
LE PROFESSEUR CARME, champion du jeu à trois billes, ayant un intérêt dans cette salle, le soussigné annonce au public qu'à partir d'aujourd'hui le Professeur donnera, tous les soirs, des preuves de SON INCOMPARABLE HABILETÉ. 7nov—5f CHAS. LACOURNE, propriétaire.

Margaret Haughery,
Boulangerie mécanique, à vapeur de MARGARET,
Nos. 71, 76 et 78 de la rue de la Nlle-Levée, Nlle-Orléans.
LES ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1an

THEO. DANZIGER,
163......CANAL......163.
Venant d'être reçu,
Un [illegible] stock de marchandises que je vendrai à des prix Excessivement Bas.
POPELINES ROYALES RAYÉES, à 25 cts, valant 40 cts.
POPELINES UNIES, à 45, 50 et 65 cts, valant $1 00 et $1 40.
POPELINES RAYÉES, qualité supérieure, à 30 cts, valant 60 cts.
Un grand stock de POPELINES ECOSSAISES et un tas d'autres étoffes pour robes des derniers genres.
CASIMIRS, COUVERTURES, FLANELLES, COTON, INDIENNES [illegible] ARTICLES DE MÉNAGE.
DENTELLES, BRODERIES, TOILES, DAMAS etc. [illegible] GANTS DE PEAU [illegible]
THEO. DANZIGER.

MAISON J. GALINIER,
No 101 Rue Royale, No 101
(ENTRE ST-LOUIS ET CONTI)
DE retour de mon voyage à Paris [illegible] Jeudi 21 Octobre courant. Toutes les marchandises ont été choisies par Madame Galinier [illegible]
Fleurs, Rubans, Velours, Satins, Blondes, Tulles, Crêpes, Ceintures, Gaze Dona-Maria. [illegible] J. GALINIER

NOTICE
JEAN AUGÉ,
RUE DU CANAL, 132.
A L'HONNEUR [illegible]

OUVERTURE
Marchandises Sèches d'Automne
CHEZ
PEPIN & TURCOTTE,
158......RUE DU CANAL......158 [illegible]

DRAPS
ET CASIMIRS,
Au-dessous du prix coûtant.
TOUT LE STOCK DE DRAPERIE
de l'ancienne maison E. GIRARD & COUTEUX [illegible]
Draperie française [illegible]
C. COUTEUX,

CUISINIÈRE et BLANCHISSEUSE.
ON a besoin immédiatement, dans une petite famille [illegible].

Bureau de Santé.
ETAT DE LA LOUISIANE.
LES [illegible] S. C. RUSSELL, D. M., Secrétaire du Bureau.

LE PREMIER SUR LA PLACE.
LE PREMIER POUR L'ETENDUE DE L'ASSORTIMENT,
—ET—
LE PREMIER POUR LA VARIÉTÉ DES GENRES!
LEON GODCHAUX,
ANNONCE qu'il est prêt à répondre à toutes les demandes possibles en fait
D'HABILLEMENTS,
Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal
—Et—
aux 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Soirée.
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Promenade.
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour tous les Jours.
LINGERIE, LINGE DE PEAU, ARTICLES DE FANTAISIE, CHAPEAUX, ETC., ETC.
CHEVIOTS D'ÉCOSSE—importés—(article tout à fait nouveau).
[illegible]
Habillements d'Habitations,
(Un grand Stock) [illegible]
LEON GODCHAUX.
Nos 81 & 83 de la rue du Canal, Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée. 26 sept

Pianos, Musique et Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46......RUE ROYALE......46
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des États-Unis, tels que PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL, &c. Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments [illegible]. Le tout offert à des prix excessivement réduits. 29mai—1an—PP

FABRIQUE DE CANDI
Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par
NORMAN & REISS,
121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123
Ils y fabriquent constamment
Du Candi en gros et petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candis Star,
Candi anisé, (Horehound)
Candi tressé,
Popcorn Kisses américains,
Popcorn Kisses français,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Dragées, Bonbons, etc. [illegible]
MACARONI [illegible]
ÉPICES [illegible]
EXTRAIT DE CAFÉ [illegible]
NORMAN & REISS

E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale,
ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
Faïences, Porcelaines, Verreries, &c.
—ET—
Articles de Ménage de tout genre.

Teintures à la Vapeur
ET
NETTOYAGES EN TOUS GENRES.
E. Eug. GEORGEST,
Coin Remparts et St. Philippe. [illegible]

Argenterie et Plaqué.
E. A. TYLER,
115 - - - Rue du Canal - - 115 [illegible]

Modes! Nouveautés!
Mme EMERY,
66......RUE ROYALE......66 [illegible]

E. DUMAS,
10......ST-CHARLES......10
IMPORTATEUR de toute espèce de DRAPS et CASIMIRS FRANÇAIS [illegible]

LE Dr. B. A. POPE.
CABINET No 135 DE LA RUE DU CANAL, COIN CARONDELET.
ENTRÉE, No 1 DE LA RUE CARONDELET.

Propriétés à louer ou à vendre.
A LOUER. [illegible]
A LOUER. La vaste édifice à quatre étages avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession le 1er octobre. S'adresser au bureau de M. C. Dufour No 84 rue Bienville.
A VENDRE. La maison [illegible] Esplanade [illegible] R. M. ROBINSON.

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'État de la Louisiane [illegible]

G. L. FEVRE,
148......RUE ROYALE......148
IMPORTATEUR DE
VEAUX VERNIS, [illegible] ELASTIQUE TERRY. Cuir à Harnais, Semelle de Cincinnati et New York, Peaux de Crocodiles tannées. [illegible]

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.
CONFORMÉMENT [illegible]

Agence générale d'affaires, Bureau de placement et d'émigration pour les deux sexes, rue Toulouse 37.
LES planteurs [illegible]

J. J. ALBERT,
60...Rue Douane...60
A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre: Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c. &c., Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 1er janv—1an

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane
POUR LE [illegible] NOVEMBRE, CLASSE [illegible]
[illegible]

Le Dr.
ROBERT HUNTER,
DE NEW YORK.
[illegible] Consomption des Bronches, de l'Asthme, des Catarrhes [illegible] Traitement des Maux de Gorge et de Larynx. [illegible] RUE DU CANAL. [illegible]

JOHN ARMSTRONG,
Fonderie et Fabrique de Bouilleurs, [illegible]

Dépôt de Glaces françaises et allemandes
La plus grande maison des États du Sud dans ce genre d'affaires.
L. UTER,
No 49......RUE ROYALE......No 49
Entre les rues de la Douane et Bienville. [illegible]

P. MALLARD,
Enc. Royale et Bienville. [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL
F. R. JUSTUS,
IMPORTATEUR ET MARCHAND DE
Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds, [illegible]
No 178 [illegible] RUE DU CANAL [illegible]
Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds. [illegible] Véritable Bon Marché.

FABRIQUE DE TABAC
A LA VAPEUR
J. P. SARRAZIN,
Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.
Importateurs de Pipes et de tous les articles de Fumeurs. [illegible]
TABAC SOUS TOUTES LES FORMES.
USINE A VAPEUR [illegible]

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Église Rouge. [illegible] EMILE DUPRE [illegible] ou aux MM. SONIAT FRÈRES [illegible]

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes
SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL
ET DU
NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ
DE STERN.
LES INCOMPARABLES ENGRAIS.
NOIR ANIMAL de tous les degrés [illegible] LOUIS STERN & BROS., Bureau No 10 de la rue de Chartres. 17 oct—1 an